

200€ pour (presque) tous, enfin !

Souvenez-vous : il y a maintenant quelques semaines la CFE-CGC Orange vous annonçait un excédent budgétaire ASC de 838000 € se traduisant potentiellement par un reversement de 200 € à chaque salarié du CE DO Sud Est.

La CFE-CGC Orange a su maintenir la pression auprès du secrétaire du CE de la DOSE enfin que ce point soit ajouté à l'ordre du jour de juin. Une résolution en ce sens a bien été présentée au vote, mais elle reste très opaque : le montant total n'est pas donné, l'origine non plus, mais elle évoque quand même une offre baptisée CPLUS200.

Il convient au passage de noter l'absence de transparence de gestion de la part du bureau du CE : là où on vous vend du reliquat de gestion 4 mois avant les élections professionnelles, il faut savoir que ces sommes auraient pu commencer à être distribuées dès 2018 ! Seul problème : ça fait moins « marketing » pour les élections...

A la veille des vacances estivales, il faudra encore patienter pour bénéficier de cette nouvelle prestation. En effet cette somme doit être créditée sur le compte du CE avant d'être redistribuée. Les Ouvrants Droits (uniquement les inscrits) du CE DO Sud Est devront effectuer des démarches supplémentaires pour bénéficier de :

- soit de 200€ en chèques vacances (en une seule fois non fractionnable).
- soit de 200€ de remboursement de vacances, sport, passion, billetterie ou achat de billetterie. Les inscriptions seront possibles jusqu'au 3 novembre 2019.
- Une facture ayant servie, même partiellement, de justificatif à un remboursement de prestation ne peut pas servir de justificatif une deuxième fois.

La CFE-CGC Orange continue de maintenir la pression afin que tous les reliquats soient intégralement redistribués

